



CFE-CGC ORANGE

12 rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 19 février 2026

« Le nouveau plan prétendument « stratégique » est industriellement vide. Une accumulation de mots creux sans vision. Aucun projet sérieux n'émerge.

Depuis quatre ans, le chiffre d'affaires du groupe Orange, au mieux stagne, voir régresse, faute d'acquisition dans les secteurs en croissance. Et loin d'une croissance analogue à l'inflation

Pour masquer le déclin, un habile marketing financier le présente au niveau du groupe en norme IFSR15, consolidé à 100% par intégration (Orange ne possède que 50% de ses actifs en Afrique) et non par équivalence pour Orange SA

En France, nous payons cher la vente de la banque qui fait apparaître l'érosion du CA, et le non-rachat de la Poste Mobile qui rend impossible le maintien de nos parts dans les zones rurales en phase de décommissionnement du cuivre.

Le probable rachat de SFR se fera au détriment d'Orange, « mais qu'importe » puisque ce n'est pas l'argent de ceux qui négocient chez Orange qui est sur la table alors que c'est celui des patrons actionnaires chez les autres.

Le CA d'Iliad en Pologne à la fin de l'année sera supérieur à celui Orange en Pologne alors qu'il l'est déjà en EBITDA...

L'Espagne a toujours été un gouffre pour Orange depuis 20 ans... Que vivent les châteaux...

Digi domine le marché roumain de façon outrancière.

La baisse des investissements (Capex) envisagée est un déni de la rupture technologique qu'introduit le satellite, où Orange va finir, au mieux revendeur de connectivité avec de faibles marges puisqu'aucun investissement pour soutenir Eutelsat à devenir une alternative n'est à l'ordre du jour. Le choc en Afrique va être violent. Au Sénégal, c'est déjà la confrontation avec StarLink...

Augmenter les dividendes (à des niveaux qui vont être supérieurs aux bénéfices) alors qu'ils servent prioritairement les fonds de pension pendant que l'Etat français investit en direct en s'endettant dans Eutelsat, ASN 'Alcatel Submarine Network, Docapost, Atos, activités complémentaires ou concurrentes est un non-sens. Comme il n'y a plus de pilote dans l'Etat et que la compétence n'est pas le critère qui a déterminé le choix des dirigeants d'Orange,

il ne faut pas s'étonner d'un plan qui n'a de stratégique que le nom, qui en réalité est un simple business plan financier.

Quant à garder chez OBS une dirigeante qui ne tient pas ses objectifs depuis 4 ans est une faute managériale. Il faut arrêter de prendre prétexte de la difficulté du marché, Thales et hier encore Sopra Steria annoncent des milliers de recrutements... Il faut embaucher un véritable dirigeant qui connaisse le monde des ESN pour faire d'OBS l'acteur majeur dont la France et l'Europe ont besoin. Seul Orange Cyberdéfense piloté par Hugues Foulon laisse apparaître un espoir.

Pas une fois la première richesse de l'entreprise que sont les personnels n'est évoqué dans ce nouveau plan. Tout un symbole pour une entreprise où le service est une clef essentielle de la réussite opérationnelle.

Orange est devenu en quatre ans un opérateur de seconde zone. Le nouveau plan prévoit d'en faire un opérateur de troisième zone.

Le nouveau Président arrivera-t-il à changer le destin d'un opérateur essentiel à la Nation, rien n'est moins sûr... »

Depuis les élections de novembre 2019, la CFE-CGC Orange est la 1ère organisation syndicale du groupe Orange.

Aux dernières élections de CSE 2023, elle signe sa plus forte progression (+5,64%) de son histoire en réalisant 31,72% des suffrages.

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Les listes conduites par la CFE-CGC Orange pour les élections de décembre 2021 au Conseil d'administration d'Orange ont rassemblé 33,22% des suffrages exprimés, tous collèges confondus.

Depuis fin 2017, elle détient le siège représentant les cadres au Conseil d'Administration d'Orange et depuis mai 2020, le siège d'administrateur représentant les personnels actionnaires du Groupe Orange.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA en 2005, la CFE-CGC progresse à toutes les élections. À son score de 31,72% en novembre 2023 en maison mère, s'ajoute une forte représentation dans les filiales : 53,31% sur l'UES Orange Business Service SA, 51,55% chez BuyIn, 57% chez Globecast, 61,64% chez Orange Bank, 56,98% chez Protectline, 24,12% chez Orange Marine et 44,07% chez Orange Lease, 31% chez Soft@Home, 39,90 chez Sofrecom et 100% chez Nordnet.

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard, lequel, avec 6 autres prévenus, a été renvoyé devant le tribunal correctionnel. Le jugement rendu le 20 décembre 2019 a condamné l'ensemble des prévenus pour harcèlement moral institutionnel ou complicité. De même, la cour d'appel de Paris a considéré, vendredi 30 septembre 2022, que le « *harcèlement moral institutionnel* » est bien caractérisé dans l'affaire dite des suicides à France Télécom.
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère les capacités d'investissement du Groupe Orange.

- le doublement des droits de vote en AG pour le FCPE Orange Actions regroupant les actions des personnels, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.

CONTACTS :

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange
sebastien.crozier@orange.com - 06 86 27 32 72 – Twitter : @SebCrozier
LikedIn : <https://www.linkedin.com/company/cfe-cgc-orange?trk=blended-typeahead>
- Presse et évènement : stephanie.crespin@orange.com 06 72 54 22 05